



Conseil Municipal

Séance du 31 mars 2016

Le trente et un mars deux mil seize à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GARCHY (Nièvre), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis HOUCHOT, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Denis HOUCHOT, Maire - Jean-Paul NARCY, 1er Adjoint - Béatrice LAMOUREUX, 2^{ème} Adjoint - Francis ARNOUX - Alain BOURGEX - Jacques CONDAMINE - Evelyne JACQUELIN - Alain PICARD.

Absents Excusés : Mr Stéphane LAFRANCHISE et Mmes Isabelle CHERRIER et Marie-Thérèse MINARD.

Pouvoirs : Mr Stéphane LAFRANCHISE à Mr Denis HOUCHOT - Mme Marie-Thérèse MINARD à Mr Jean-Paul NARCY.

Secrétaire de séance : Madame Béatrice LAMOUREUX.

Après lecture, le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Budget primitif 2016

Après avoir été étudié en commission des finances, en présence du Receveur Municipal, le budget est présenté et commenté.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 362 233.49 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 289 313.99 € pour la section d'investissement.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

L'Etat a augmenté certaines bases d'imposition des différentes taxes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de n'apporter aucune augmentation aux taux d'imposition communaux notifiés par l'Etat :

- taxe d'habitation : 14.19 %
- taxe foncière sur le bâti : 5.70 %
- taxe foncière sur le non bâti : 22.91 %
- CFE (cotisation foncière des entreprises), en remplacement de la taxe professionnelle : 18.69 %

Principales dépenses d'investissement :

- Eglise : 2^{ème} tranche des travaux
- Curage du plan d'eau
- Isolation thermique du logement de l'ancien presbytère

Questions diverses

Travaux église :

La commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 29 mars et a procédé à l'ouverture des plis pour la 2^{ème} tranche des travaux, en présence de Monsieur Peyre, architecte. Douze entreprises ont soumissionné. Monsieur Peyre va étudier chaque dossier et rendra son rapport technique lors de la prochaine réunion de la commission d'appel d'offres qui aura lieu le 20 avril prochain.

Recensement de la population :

Monsieur le Maire remercie Monsieur Jean-Paul NARCY de sa participation en tant que coordonnateur dans le cadre du recensement de la population. Des remerciements sont adressés également à Madame Jeannine CLAUIN, agent recenseur, pour la qualité de son travail.

Projet éolien :

Monsieur le Maire fait part de son entrevue avec des représentants de la société « JP Energie Environnement » basée à Saint-Contest (Calvados), venus présenter la possibilité d'implanter un parc éolien sur le territoire de la commune.

Après en avoir délibéré, il a été décidé de ne pas donner suite à ce projet pour l'instant.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au 21 avril 2016 à 19 h 30.

La séance est levée à vingt et une heures.